



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Harvest Canadian Income & Growth Fund

31 décembre 2019



Harvest Canadian Income & Growth Fund

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Harvest Portfolio Group Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Harvest Portfolios Group Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 18 mars 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de Harvest Canadian Income & Growth Fund (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215



En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et



appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(Signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 18 mars 2020

Harvest Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Aux 31 décembre	2019	2018
Actif		
Actif courant		
Placements	10 506 688 \$	10 544 602 \$
Trésorerie	58 898	383 327
Dividendes et intérêts à recevoir	41 256	43 487
Souscriptions à recevoir	-	47 161
	10 606 842	11 018 577
Passif		
Passif courant		
Rachats à payer	-	78 999
Distributions à payer (note 4)	12 615	70 437
	12 615	149 436
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10 594 227 \$	10 869 141 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série R	7 298 979 \$	7 462 860 \$
Série A	1 703 314	2 065 902
Série F	1 440 835	1 328 678
Série D	151 099	11 701
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Série R	564 099	650 284
Série A	133 222	181 571
Série F	100 832	106 660
Série D	10 902	984
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série R	12,94 \$	11,48 \$
Série A	12,79	11,38
Série F	14,29	12,46
Série D	13,86	11,90

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Pour les exercices clos le 31 décembre	2019	2018
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	258 522 \$	365 205 \$
Intérêts à distribuer	36 686	47 628
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	164 140	1 540 137
Gain (perte) de change net réalisé	(7 616)	3 734
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	2 152 821	(2 427 200)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(2 501)	3 792
Gain (perte) net sur les placements	2 602 052	(466 704)
Revenu total (montant net)	2 602 052 \$	(466 704) \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	158 362 \$	192 689 \$
Frais de service	112 826	145 472
Retenues d'impôts	7 432	14 634
Coûts de l'information aux porteurs de parts	47 352	48 786
Honoraires d'audit	35 759	30 460
Honoraires des agents des transferts	64 664	61 261
Droits de garde et frais bancaires	34 135	43 230
Frais du comité d'examen indépendant	974	1 490
Droits de dépôt	19 299	23 666
Frais juridiques	8 459	6 194
Coûts de transactions (note 8)	3 575	14 808
Total des charges	492 837	582 690
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 109 215 \$	(1 049 394) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série R	1 418 185 \$	(674 686) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	370 516	(266 716)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série F	290 116	(107 212)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série D	30 398	(780)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série R (note 4)	2,39 \$	(0,95) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série A (note 4)	2,47	(1,08)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série F (note 4)	2,69	(0,99)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série D (note 4)	1,72	(0,85)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES LES SÉRIES			
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019		2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	10 869 141	\$	17 377 589 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 109 215	\$	(1 049 394) \$
Opérations sur parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	538 420		195 726
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	560 543		887 991
Rachat de parts rachetables	(2 759 064)		(5 412 517)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(1 660 101)	\$	(4 328 800) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Gains en capital	-		(1 130 254)
Remboursement de capital	(724 028)		-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(724 028)	\$	(1 130 254) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	10 594 227	\$	10 869 141 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE R			
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019		2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	7 462 860	\$	10 750 594 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 418 185	\$	(674 686) \$
Opérations sur parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	26 475		83 924
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	381 928		572 470
Rachat de parts rachetables	(1 400 966)		(2 470 724)
Transfert de parts	(95 056)		(71 115)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(1 087 619)	\$	(1 885 445) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Gains en capital	-		(727 603)
Remboursement de capital	(494 447)		-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(494 447)	\$	(727 603) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	7 298 979	\$	7 462 860 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A		
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	2 065 902 \$	4 633 835 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	370 516 \$	(266 716) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	900	108 502
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	104 801	210 186
Rachat de parts rachetables	(679 405)	(2 320 795)
Transfert de parts	(35 232)	(47 476)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(608 936) \$	(2 049 583) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Gains en capital	-	(251 634)
Remboursement de capital	(124 168)	-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(124 168) \$	(251 634) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 703 314 \$	2 065 902 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE F		
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	1 328 678 \$	1 980 679 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	290 116 \$	(107 212) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	29 934	3 300
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	62 516	104 194
Rachat de parts rachetables	(310 278)	(620 998)
Transfert de parts	130 288	118 591
Opérations sur parts rachetables, montant net	(87 540) \$	(394 913) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Gains en capital	-	(149 876)
Remboursement de capital	(90 419)	-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(90 419) \$	(149 876) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 440 835 \$	1 328 678 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE D		
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	11 701 \$	12 481 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	30 398 \$	(780) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	481 111	-
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	11 298	1 141
Rachat de parts rachetables	(368 415)	-
Opérations sur parts rachetables, montant net	123 994 \$	1 141 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Gains en capital	-	(1 141)
Remboursement de capital	(14 994)	-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(14 994) \$	(1 141) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	151 099 \$	11 701 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE		
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 109 215 \$	(1 049 394) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(2 273)	-
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(164 140)	(1 540 137)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(2 152 821)	2 427 200
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	2 501	(3 792)
Produit de la vente de placements	4 218 547	11 120 767
Achats de placements	(1 863 672)	(5 565 120)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(270)	25 149
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	2 147 087 \$	5 414 673 \$
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	585 581	148 565
Rachat de parts rachetables	(2 838 063)	(5 510 885)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(221 307)	(190 769)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(2 473 789) \$	(5 553 089) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	(326 702)	(138 416)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	2 273	-
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	383 327	521 743
Trésorerie à la clôture de l'exercice	58 898 \$	383 327 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus au cours de l'exercice*	36 686 \$	47 628 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	253 321	371 928

* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE				
Au 31 décembre 2019				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Services de communication				
6 100	Rogers Communications Inc., cat. B	430 687	393 328	3,7
9 700	TELUS Corporation	280 192	487 716	4,6
		710 879	881 044	8,3
Consommation discrétionnaire				
5 100	Restaurant Brands International Inc.	462 121	422 178	4,0
		462 121	422 178	4,0
Biens de consommation de base				
10 800	Alimentation Couche-Tard inc., cat. B	337 973	445 068	4,2
		337 973	445 068	4,2
Énergie				
9 728	Pembina Pipeline Corporation	174 445	468 209	4,4
7 126	Corporation TC Énergie	373 259	492 834	4,7
		547 704	961 043	9,1
Santé				
2 700	Johnson & Johnson	397 525	511 433	4,8
		397 525	511 433	4,8
Industrie				
2 200	Boyd Group Income Fund	254 006	444 400	4,2
13 600	CAE inc.	308 621	467 568	4,4
3 850	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	333 058	452 259	4,3
1 500	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	296 514	496 545	4,7
7 500	Ritchie Bros. Auctioneers Incorporated	338 431	417 900	3,9
33 900	Corporation Savaria	534 313	472 905	4,5
5 700	Groupe WSP Global Inc.	298 270	505 419	4,8
		2 363 213	3 256 996	30,8
Technologies de l'information				
4 300	Groupe CGI inc.	362 090	467 281	4,4
		362 090	467 281	4,4
Immobilier				
2 200	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	336 145	461 603	4,3
31 200	Chartwell résidences pour retraités	412 362	433 680	4,1
2 800	Digital Realty Trust, Inc.	411 652	435 368	4,1
24 400	InterRent Real Estate Investment Trust	276 213	381 616	3,6
4 000	Prologis, Inc.	326 618	463 011	4,4
13 800	SmartCentres Real Estate Investment Trust	404 196	430 698	4,1
		2 167 186	2 605 976	24,6
Services aux collectivités				
25 700	Algonquin Power & Utilities Corp.	276 223	472 109	4,4
38 500	Superior Plus Corporation	473 092	483 560	4,6
		749 315	955 669	9,0
Total des actions		8 098 006	10 506 688	99,2

Harvest Canadian Income & Growth Fund

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2019

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
	Total des placements	8 098 006	10 506 688	99,2
	Autres actifs, moins les passifs		87 539	0,8
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		10 594 227	100,0

Harvest Canadian Income & Growth Fund

NOTES ANNEXES

31 décembre 2019

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest Canadian Income & Growth Fund (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement constituée selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 31 mai 2010 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 29 juin 2010. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 20 juin 2012 (la « date de la conversion »). À la date de conversion, les parts sont devenues rachetables quotidiennement à leur valeur liquidative et le Fonds a été assujéti au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total à long terme tout en réduisant la volatilité. Le Fonds a été créé pour offrir aux investisseurs un revenu et une possibilité de plus-value du capital. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille géré activement, composé principalement d'actions portant dividendes et de titres de créance de sociétés cotées en bourse des secteurs des services aux collectivités, de l'industrie, des communications, de l'immobilier et du commerce de détail, domiciliées au Canada.

Le Fonds offre des parts des séries R, A, F et D, par l'intermédiaire de courtiers inscrits uniquement. Lors de la conversion, chaque part détenue par les porteurs en date du 20 juin 2012 a été convertie en une part de série R. Les porteurs existants peuvent acquérir de nouvelles parts de série R, avec option de frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A ont été créées le 20 juin 2012, et lancées le 25 juin 2012. Elles sont offertes à tous les investisseurs, avec une option de frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Les parts de série F ont été créées le 20 juin 2012, et lancées le 9 juillet 2012. Elles ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux et aucuns frais de conseils, et sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs titulaires d'un compte sur honoraires auprès d'un courtier. Les parts de série D ont été créées le 20 juin 2014, et lancées le 9 juillet 2014. Elles ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux, leurs frais de service sont inférieurs à ceux des parts des séries R et A et elles sont offertes à tous les investisseurs.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 18 mars 2020.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Aux 31 décembre 2019 et 2018, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de

Harvest Canadian Income & Growth Fund

techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang, mais différents barèmes de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par les Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée à la clôture de chaque séance de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est égale à la part des actifs communs du Fonds attribuable à cette série, déduction faite de la part des passifs communs qui lui est attribuable et des passifs qui lui sont propres. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à celle-ci. Les autres revenus et charges sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série pendant la période.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

Harvest Canadian Income & Growth Fund

a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à n'importe quelle date d'évaluation, à la valeur liquidative par part de la série concernée. La valeur liquidative par part d'une série, déterminée aux fins de souscription ou de rachat, est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant l'exercice :

	Parts en circulation			
	Série R	Série A	Série F	Série D
Total en circulation au 1^{er} janvier 2018	799 656	344 758	134 370	893
Parts rachetables émises	6 510	8 634	238	-
Parts rachetables émises au réinvestissement	46 591	17 157	7 892	91
Parts rachetables rachetées	(196 704)	(185 323)	(44 354)	-
Parts rachetables transférées entre séries	(5 769)	(3 655)	8 514	-
Total en circulation au 31 décembre 2018	650 284	181 571	106 660	984
Parts rachetables émises	2 115	72	2 182	36 668
Parts rachetables émises au réinvestissement	29 929	8 305	4 469	847
Parts rachetables rachetées	(110 764)	(53 873)	(21 893)	(27 597)
Parts rachetables transférées entre séries	(7 465)	(2 853)	9 414	-
Total en circulation au 31 décembre 2019	564 099	133 222	100 832	10 902

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est élevé à 593 776 pour la série R (713 170 en 2018), à 150 066 pour la série A (247 152 en 2018), à 107 772 pour la série F (108 045 en 2018) et à 17 661 pour la série D (920 en 2018).

Distributions

Les distributions mensuelles sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et sont automatiquement réinvesties, à la valeur liquidative, dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que le porteur de parts n'en demande le versement en trésorerie. Le total des distributions s'est élevé à 724 028 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (1 130 254 \$ en 2018).

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et frais de service

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire reçoit, pour chaque série de parts, des frais de gestion annuels (taxes en sus) calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds attribuable à cette série (les « frais de gestion »).

Les courtiers peuvent recevoir des frais de service sur les parts des séries A, R et D pour les services qu'ils fournissent aux investisseurs, y compris les conseils en placement, les relevés de compte et les bulletins d'information. En général, les frais

Harvest Canadian Income & Growth Fund

de service et les taxes applicables sont payables chaque mois à terme échu, et sont fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par l'ensemble des clients du courtier au cours du mois. Le gestionnaire peut modifier ou annuler les frais de service en tout temps.

Les frais varient selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service du courtier	Total des frais
R	1,25 %	1,00 %	2,25 %
A	1,25 %	1,25 %	2,50 %
F	1,25 %	0,00 %	1,25 %
D	1,25 %	0,25 %	1,50 %

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 35 573 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (41 998 \$ en 2018) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renoncations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 ou 2018. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 31 décembre 2019, 99,2 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (97,0 % au 31 décembre 2018) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 525 334 \$ (527 230 \$ au 31 décembre 2018).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en

Harvest Canadian Income & Growth Fund

devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Devise	Au 31 décembre 2019		Au 31 décembre 2018	
	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net
Dollar américain	1 877 088 \$	17,7	2 092 961 \$	19,3

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 1 871 415 \$ (1 927 743 \$ au 31 décembre 2018) et à 5 674 \$ (165 218 \$ au 31 décembre 2018).

Au 31 décembre 2019, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 93 854 \$ (104 648 \$ au 31 décembre 2018), ou 0,9 % (1,0 % au 31 décembre 2018). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Aux 31 décembre 2019 et 2018, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé aux rachats puisque les parts sont rachetables sur demande et que les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Les parts sont rachetables sur demande, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des flux de trésorerie réels, les détenteurs de ces instruments les conservant habituellement plus longtemps.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les tableaux ci-dessous présentent la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2019				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	7 900 712	-	-	7 900 712
FPI	2 605 976	-	-	2 605 976
Total des actifs financiers	10 506 688	-	-	10 506 688

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2018				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	7 931 902	-	-	7 931 902
FPI	2 612 700	-	-	2 612 700
Total des actifs financiers	10 544 602	-	-	10 544 602

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 aux 31 décembre 2019 et 2018 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018.

La valeur des actions est basée sur les cours.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité. Nous avons mis à jour les données de l'exercice précédent en fonction de la méthodologie de présentation du risque de concentration selon le pays adoptée pour l'exercice actuel.

Régions :

Aux	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	% de l'actif net	% de l'actif net
Canada	81,6	79,4
États-Unis	17,6	17,6
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,8	3,0
Total	100,0	100,0

Harvest Canadian Income & Growth Fund

Segment de marché :

Aux	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	% de l'actif net	% de l'actif net
Industrie	30,8	25,8
Immobilier	24,6	19,6
Énergie	9,1	7,9
Services aux collectivités	9,0	7,9
Services de communication	8,3	8,0
Santé	4,8	8,8
Technologies de l'information	4,4	3,9
Biens de consommation de base	4,2	8,3
Consommation discrétionnaire	4,0	4,8
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,8	3,0
Finance	-	2,0
Total	100,0	100,0

7. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Pour 2019, le Fonds a choisi le 15 décembre comme date de clôture de son année d'imposition. Auparavant, son année d'imposition prenait fin le 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital pouvant être reportée aux fins fiscales. Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites des revenus des années ultérieures et ont été reportées en avant comme suit :

Année d'échéance	Montant (\$)
2039	15 018

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 31 décembre 2019 et 2018.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.